

Comité CPA Cowansville

Présidente et directrice des compétitions: Annie Davignon

Vice-présidente et directrice des tests: Wanda Bourque

Secrétaire: Marie-Claude Daudelin

Trésorière: Mélody Marcoux

Directrice Patinage Plus: Isabelle Godreau

Directrice Patinage Star: Annik Parisé/Angela Burcombe

Directrice Tests: Wanda Bourque

Directrice Compétitions: Annie Davignon

Directrice du spectacle: Abigail Allen

Représentantes des entraîneurs: Chantal Gagnon

Directrice des lauréats: Lori Coderre

Pour nous joindre:

Facebook ou cpacowansville2@gmail.com

450- 263-6464 poste 434

Bureau du CPAC: dimanche de 8h30 à 12h30

lundi et mercredi de 16h à 18h50 et vendredi de 16h30 à 18h50

Club de patinage artistique

44^e anniversaire



PATINAGE PLUS SAISON

2016-2017

Règlements du Patinage PLUS

- * La présence d'un accompagnateur responsable de l'enfant est requise en tout temps.
- * Le port du casque protecteur de hockey homologué CSA est obligatoire pour les étapes 1 à 5 inclusivement.
- * Respecter les autres patineurs.
- * L'entrée sur la glace se fait du côté de la zamboni.
- * Ne pas porter de bijoux ou autres objets qui pourraient tomber sur la glace et causer des blessures.
- * Tenue de ville non acceptée sur la glace.
- * Les cheveux doivent être attachés et le visage dégagé.
- * Aucun parent ou patineur ne doit déranger l'entraîneur durant les cours. Ce devra être fait avant ou après le cour.
- * Ne pas manger sur la glace ou sur le banc des joueurs.
- * Conserver un langage soigné.
- * Les remarques désobligeantes à l'égard des autres (patineurs, entraîneur, bénévoles) ne sont pas tolérées.

POLITIQUE DU PORT DE CASQUE

Tous les clubs et écoles de patinage membres de Patinage Canada qui offre un Programme Patinage Plus doivent s'assurer que tous les participants à Patinage Plus et Patinage Plus Adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement, portent un casque de hockey homologué CSA pendant qu'ils se trouvent sur la glace.

Les clubs et écoles de patinage doivent s'assurer d'application de cette politique durant toutes les activités de patinage, dont les compétitions, les journées de carnaval ou toute autre activité spéciale sur la glace pendant la saison pour les patineurs de ces niveaux.

Les clubs et écoles de patinage peuvent choisir d'élargir le champ d'application pour le port de casques homologués CSA dans leurs clubs et écoles comme bon leur semble.

En général, toute personne qui manque de contrôle ou d'équilibre durant le patinage avant, arrière ou qui éprouve de la difficulté à arrêter ainsi qu'à circuler autour d'obstacles sur la glace doit porter un casque de hockey homologué CSA.

Cette politique représente une norme minimale. Les sections peuvent, à leur gré, imposer une norme plus élevée que doivent adopter et mettre en application tous les clubs et écoles de patinage qui font partie de la section.

* LE SPECTACLE A LIEU LE SAMEDI 22 AVRIL 2017

CONSENTEMENT POUR VIDEO ET PHOTOS

Pour fin de publicité sur internet ou dans les journaux locaux, des photos de vos enfants pourront être prises. Nous avons besoin de l'autorisation d'un parent ou tuteur.

Les photos des enfants dont les parents auront refusés de signer l'autorisation, ne seront pas utilisées.

A l'inscription, vous serez invités à signer la feuille de consentement

SPECTACLE

* La saison régulière se termine le 24 février 2017

* Après, suivront les pratiques de spectacle: *un nouvel horaire vous sera remis et il se peut que les pratiques de spectacle se trouvent sur une autre journée que celle habitée et avec des différentes heures*

* Un horaire de prises de photos vous sera donné en temps et lieux

* LA GÉNÉRALE DU SPECTACLE A LIEU le 21 avril 2017

UN PEU D'HISTORIQUE...

L'école de patinage artistique de Cowansville est né d'une idée de Madame Lucie Darmezin à la fin de 1972, après une séance de patinage libre.

Elle proposa ses services à Monsieur Gilles Lussier, responsable aux services de la récréation, afin d'offrir des cours de patinage artistique.

Le projet voyait le jour quelques rencontres plus tard.

En janvier 1973, plus de 200 enfants s'inscrivirent. Après quelques mois de fonctionnement et en raison de la popularité grandissante de l'activité, Madame Darmezin contacta un ami d'enfance, Monsieur André St-Laurent, entraîneur au CPA Kingsmen Anjou, et lui proposa de l'assister dans cette nouvelle aventure.

Nous voilà, 44 ans plus tard et l'aventure se poursuit toujours.

Le club a réussi à se renouveler année après année avec l'aide de bénévoles et de parents qui ont permis aux enfants de Cowansville et de la région de pratiquer le patinage artistique.

Pour certains, c'est un loisir, pour d'autres, c'est une passion!!

Sans bénévoles, ce programme ne pourrait survivre.

Votre aide est importante et précieuse pour l'évolution du CPA Cowansville.

Merci de votre aide et bonne saison.

Votre comité 2016-2017

INFORMATIONS AUX PARENTS

Pour transmettre divers informations, voici nos moyens de communications:

- babillard près de la porte du bureau du CPAC
- tableau près de la glace
- facebook ou message e-mail

ÉVALUATION DES PATINEURS

L'enseignement des techniques de patinage est donné par des assistantes de programme certifiées, selon les normes de Patinage Canada.

Des évaluations sont faites par un entraîneur accrédité par Patinage Canada. Elles se font régulièrement. La remise de rubans et d'écussons se font sur la patinoire aux patineurs.

Un bulletin vous sera remis à la fin de la saison.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera fait après le 3e vendredi soit **VENDREDI LE 16 SEPTEMBRE 2016** pour le PATINAGE PLUS et après le 2e dimanche **DIMANCHE LE 18 SEPTEMBRE 2016** pour le PATINAGE PLUS ENRICHÉ

En cas de remboursement, nous devons déduire le montant payé à Patinage Canada pour les assurances. (POUR LE PATINAGE PLUS)

LE DÉPISTAGE

Patinage Canada demande à tous les clubs de patinage artistique de promouvoir l'excellence en ciblant des patineurs âgés de 6 ans et moins. L'information parviendra seulement aux parents concernés.

THEMES

Une fois par mois environ, il y aura un vendredi thématique. Les patineurs peuvent apporter leur touche personnelle à ce thème identifié dans l'horaire. (toujours garder en tête que l'enfant devra être habillé de façon sécuritaire pour pratiquer son patinage)

